

Les pratiques RSE dans les entreprises algériennes : Une approche exploratoire CSR practices in Algerian companies: an exploratory approach

TIFRANI Souad¹ , BIA Chabane² , AKKOUL Jugurta³

¹ Doctorante, Maître Assistante A, Laboratoire LAREMO, FSECSG, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie , Email: souad.madouche@ummo.dz

² Professeur, Directeur du laboratoire LAREMO, FSECSG, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, Email: biachabane@yahoo.fr

³ Maître de Conférences B, Membre du laboratoire LAREMO, FSECSG, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, Email: akkoul.jugurta@hotmail.com

Reçu le : 14/11/2022

Accepté le 29/12/2022

Publié le: 31/12/2022

Résumé:

Une prise de conscience des enjeux environnementaux en Algérie, a abouti à la mobilisation des entreprises autour de la RSE. Ainsi, l'objet de notre recherche consiste à analyser la réalité des pratiques RSE des entreprises algériennes. Pour cela, nous avons opté pour une approche exploratoire à l'aide d'une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'entreprises algériennes. Les résultats mettent en exergue les spécificités des pratiques RSE des entreprises algériennes, principalement : la supériorité des actions sociales sur les actions environnementales et adhésion à la motivation des employés, le respect de l'homme et de l'environnement. Et ce selon les référentiels des normes ISO.

Mots clés : Pratiques RSE, Entreprise algérienne, Outils RSE, Enjeux RSE, Parties prenantes

Codes JEL : A14 ; Q51; M14

Absract:

Awareness of environmental issues in Algeria has led to the mobilization of companies around CSR. Thus, the object of our research consists in analyzing the reality of the CSR practices of Algerian companies. For this, we opted for an exploratory approach using a questionnaire survey of a sample of Algerian companies. The results highlight the specificities of the CSR practices of Algerian companies, mainly: the superiority of social actions over environmental actions and adherence to employee motivation, respect for people and the environment. Has and this according to the references of ISO standards.

Keywords: CSR practices, Algerian company, CSR tools, CSR issues, Stakeholders

Codes JEL : A14 ; Q51; M14

Auteur correspondant: TIFRANI Souad, Email: souad.madouche@ummo.dz

1. Introduction:

Les débats actuels sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) concerne le rôle de l'organisation dans les sociétés qui sont à la recherche de nouveaux repères face aux bouleversements qu'elles connaissent, à savoir : échauffement climatique, menaces sur les ressources écologiques, mondialisation et globalisation des économies , accélération du rythme des innovations technologiques, tant en termes de création de richesses que de réponses aux multiples préoccupations et attentes des parties prenantes (Freeman, 1984 ;

Mitroff, 1983). Dans ce contexte, les entreprises doivent adopter d'une manière ou d'une autre de nouvelles normes de comportement qualifiées de responsables dont l'objectif est de définir des règles sociales, économiques, écologiques ou environnementales permettant, une meilleure cohabitation entre tout les acteurs et ou les parties prenantes de l'entreprise. Cependant, la RSE est loin de faire l'unanimité, tant du point de vue de son application, de sa nature, de ses bienfaits ou ses méfaits. Toutefois, les désaccords se concentrent surtout autour de son utilité et de sa signification (Pasquero, 2007), qui sont loin de faire consensus. Dans le contexte de l'entreprise algérienne, il ya eu lancement d'un processus de mise en place des politiques responsables constituant ainsi les modalités de réponse de l'entreprise aux nouvelles exigences sociétales et environnementales. Cela en d'introduisant des dispositifs de management, des stratégies de conduite de changement. Par conséquent, la problématique de la RSE en Algérie a connu ces deux dernières décennies un développement important tant sur le point académique que pratique.

Dans ce contexte, l'objectif de notre recherche est d'analyser les pratiques RSE dans les entreprises algériennes, d'où nous avons formulé notre problématique comme suit : ***Quelle est la réalité des pratiques RSE dans les entreprises algériennes ?*** De cette question principale découlent les questions subsidiaires suivantes :

- Quels sont les volets privilégiés en termes de pratiques RSE au sein de l'entreprise algérienne ?
- Quels sont les principaux outils d'accompagnement en matière d'orientations pratiques de la RSE dans l'entreprise algérienne ?
- Quels sont les principaux enjeux stratégiques des pratiques RSE pour l'entreprise algérienne ?

En se basant sur une revue de littérature relative à notre objet de recherche mobilisant l'approche partenariale (théorie des parties prenantes) et les tâtonnements de notre terrain de recherches (quelques entreprises algériennes), nous permettent d'émettre les hypothèses suivantes :

H1 : Dans le cadre des actions RSE des entreprises algériennes, le volet social prime sur le volet environnemental ;

H2 : Le principal outil d'accompagnement en matière d'orientations pratiques de la RSE dans l'entreprise algérienne est le référentiel des différentes normes ISO ;

H3 : L'adhésion à la motivation des employés et le respect de l'environnement et de l'homme constituent les principaux enjeux stratégiques des pratiques RSE dans l'entreprise algérienne.

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons adopté une approche exploratoire basée sur une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'entreprises algériennes, de différentes tailles et exerçant dans différents secteurs d'activités, d'où le choix est fait de manière intentionnelle.

La structure de notre article porte sur trois axes, le premier axe a pour objet de présenter les approches théoriques et conceptuelles de la RSE en mobilisant l'approche des parties prenantes ; le deuxième axe porte la présentation du cadre méthodologique de la recherche précisant le terrain de la recherche ainsi que la méthode mobilisée (enquête par questionnaire) ; le troisième et dernier axe a pour objet la présentation et l'analyse des résultats de notre enquête.

2- RSE : approches théoriques et conceptuelles

Le présent élément a pour objet de présenter les aspects théoriques et conceptuels relatifs à la notion de la RSE.

2-1-La responsabilité sociale de l'entreprise : définitions et outils

2-1-1- Définition de la RSE

Plusieurs définitions de la RSE ont été présentées depuis les années 1960 et 1970 (Wood 1991, Carroll 1999). L'une des raisons et explications à cette prolifération est le champ d'étude ou le domaine de la RSE n'est pas influencé uniquement par les évolutions théoriques mais l'est aussi par l'histoire économique et sociale, les systèmes de valeurs et les mentalités ainsi les systèmes institutionnels (Michel C, Françoise Quairel, L 2016 pp20-21).

Selon Carroll (1979), « la responsabilité sociale du business englobe tout aussi bien des attentes économiques, légales, éthiques, que d'autres attentes discrétionnaires de la société par rapport à une compagnie dans un temps donné ». La définition de A. Carroll, a été complétée par Wood (1991) et considérée comme fondatrice des approches de la RSE. Dans cette dernière trois niveaux de responsabilité de l'entreprise ont été présentés, à savoir : la responsabilité de l'entreprise en tant qu'institution sociale (répondre aux attentes de la société), et la responsabilité en termes des implications de ses activités auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, ainsi, la responsabilité morale et individuelle des managers et des dirigeants. (Golli, Yahoui, 2009, pp140-141).

Le conseil mondial des entreprises pour le développement (*World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD)) définit la RSE comme étant « l'engagement des entreprises à adopter des comportements éthiques et à contribuer au développement économique tout en améliorant la qualité de la vie des employés, de leurs familles ainsi que de la communauté locale et de la société dans son ensemble » (Rodié, 2007, p13).

Selon la commission européenne la RSE représente : « Un concept qui désigne l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales avec leurs parties prenantes ». En effet, les entreprises sont de plus en plus conscientes qu'un comportement responsable se traduit par une réussite commerciale durable (Ivana Rodié 2007, p12).

Les lignes directrices ISO 26000 considère la RSE comme : « responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des implications de ses activités et de ses décisions sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique qui prend en compte des préoccupations et des attentes des parties prenantes, contribue à la préservation de l'environnement et respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales (Michel C, Françoise Quairel, L 2010, p 23).

L'analyse de toutes ces définitions nous permet de constater que, le concept de la RSE est constitué de trois termes, à savoir, environnemental : compatibilité entre l'activité de l'entreprise et le maintien des écosystèmes et social : conséquences sociales de l'activité de l'entreprise pour l'ensemble de ses parties prenantes et économique : création de valeur.

2-1-2-RSE : L'apport de la théorie des parties prenantes

2-1-2-1-Le principe de la théorie des parties prenantes

La théorie des parties prenantes se trouve au cœur du champ d'étude qui traite la place et le rôle de la firme dans les sociétés et fait l'objet d'une attention progressive dans la littérature notamment la littérature managériale. S'inscrivant au départ dans la lignée des travaux sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) (Bowen, 1953, Preston et Post, 1975, Carroll, 1979) et du champ Business and Society, la théorie des parties prenantes a

permis de renouveler ces approches en introduisant des propositions qui suggèrent que les dirigeants de l'entreprise ont des obligations éthiques envers leurs parties prenantes.

Les premiers travaux de R.E. Freeman (1984), sont orientés sur les dimensions managériales et opérationnelles : il s'agit de rendre compte des rapports de la firme avec la pluralité des groupes d'acteurs pouvant influencer sa performance voir menacer sa survie. Dans ce sens, la responsabilité de l'entreprise est contingente et relative, s'exerce en fonction des parties prenantes identifiés par l'entreprise comme importants. L'enjeu consiste en la sélection des parties prenantes importantes pour l'entreprise, la définition des engagements à leur égard, l'identification de leurs attentes et la mise en œuvre des moyens adéquats pour y répondre. Ainsi les parties prenantes devraient être traitées en fonction d'un ordre de priorités selon leur légitimité et leur pouvoir et l'urgence de leurs demandes (Freeman, 1984), ce qui situe la théorie des parties prenantes au niveau d'une vision stratégique basée sur une éthique organisationnelle dépassant les conceptions restrictives de la stratégie focalisées sur les rapports entre les actionnaires et les managers.

L'approche des parties prenantes se fait valoir selon deux principaux arguments qui orientent leur vision de la RSE. D'un côté, la prospérité de l'entreprise dépend de sa capacité à répondre aux exigences et demandes des parties prenantes qui n'ont pas la même capacité d'influence sur elle. De l'autre, la fonction principale du management est de tenir compte et d'arbitrer entre des demandes des parties prenantes (Ben Yedder. M, Zaddem. F, 2009 p93).

2-1-2-2-Présentation des parties prenantes (*Stakeholder*)

L'approche des parties prenantes inscrit la firme au cœur d'un ensemble de rapports entre des « stakeholders », traduit le plus souvent par « parties prenantes » mais également par « partie intéressée » voir « ayant droit ». Les parties prenantes ont été définies selon Freeman 1984 comme « tout groupe ou individu qui peut influencer ou être influencé par la réalisation des objectifs de l'organisation ». Clarkson 1995, fait référence aux personnes ou groupes qui encourent plusieurs risques liés aux investissements sur le plan humain ou sur le plan financier dans une organisation (Gond et Mercier, 2006, p5).

Pour bien comprendre et cerner la notion parties prenantes d'une entreprise, de nombreuses et différentes typologies, qui se complètent plus qu'elles ne s'opposent, ont été proposées (Michel C, Françoise Quairel, L, 2010 p37) à savoir : les parties prenantes primaires disposant d'un contrat explicite avec l'entreprise : salariés, fournisseurs, actionnaires, clients; ou secondaires ayant un contrat implicite ou moral : associations, communauté locale, ONG (Carrol 1989). Les parties prenantes volontaires avec une contribution directe aux intérêts économiques de l'entreprise ou involontaires affectées, sans contrepartie, par les externalités de l'activité de l'entreprise (Clarkson 1995) : Parties prenantes urgentes, puissantes, dominantes, dangereuses, dépendantes, légitimes (reconnaissance et acceptation sociale). Cette classification montre que le statut de parties prenantes dépend avant tout des représentations que les dirigeants s'en font.

2-1-2-Les orientations pratiques de la RSE

2-1-2-1-Les modes opératoires de la RSE

Les préoccupations relatives aux outils de mise en œuvre de la RSE ont permis de développer de nombreuses démarches organisationnelles. Ces outils donnent à l'entreprise plus d'opportunités stratégiques pour développer sa notoriété et diversifier ses actions managériales liés à tous les niveaux de l'entreprise. Ces derniers représentent un ensemble d'initiatives privées et de programmes volontaires, s'inscrivant dans le cadre de lancement de normes et de référentiels internationaux.

➤ **Les chartes éthiques et les codes de conduite**

La concrétisation des pratiques RSE au sein de l'entreprise, se fait généralement via la réalisation volontaire d'une charte éthique et d'un code de conduite dont l'objectif est de définir un ensemble de valeurs sociales liées à la protection l'environnement, au respect des droits de l'Homme, de santé et des conditions de travail, de (Rodié, 2007, p62)

➤ **Les Rapports Développement Durable/RSE**

Les Rapports Développement Durable/RSE représentent une initiative volontaire à l'attention des parties prenantes pour communiquer, chaque année, sur tous les éléments concernant la politique sociétale de l'entreprise. C'est un document institutionnel qui présente toute information relative à l'incidence de l'activité de l'entreprise sur le plan économique, social et environnemental et puise ses lignes directrices d'un ensemble de références internationales à savoir : les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des firmes multinationales et le Pacte mondial, ainsi le Global Reporting Initiative (GRI) (Abbes, 2013, p111).

➤ **Le bilan social**

Le bilan social est considéré comme un instrument de gestion des ressources humaines et un moyen pertinent pour le dialogue social au sein de l'entreprise. En effet, il contient des informations relatives à la formation, la rémunération, l'emploi, aux conditions de travail, les relations professionnelle, les conditions de vie dans l'entreprise, l'hygiène et la sécurité, permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social

➤ **Les normes ISO**

Les normes ISO peuvent être définies comme un ensemble d'outils de coordination et de régulation des acteurs économiques et fournissent des lignes directrices aux bonnes pratiques managériales.

Les séries ISO 14000 relative au management de l'environnement et ISO 26000 qui a pour objectif d'aider l'entreprise à honorer ses engagements sociétaux à l'égard de ses parties prenantes et pour améliorer la transparence des rapports relatifs à la RSE, forment les deux familles de normes les plus répandues. Leur adoption présente une démarche facultative et volontaire qui s'inscrit dans une vision globale de l'entreprise et dans une politique de management stratégique (Abbes, 2013, p115).

➤ **Les standards**

Les standards représentent des cahiers de références publiés par des organisations non gouvernementales ou des organismes privés contenant un ensemble de mesures internes et externes relatives au domaine de RSE, que les entreprises sont amenées à respecter et à intégrer à leur processus de gestion. Dans ce sens, plusieurs initiatives ont été développées pour intégrer de nouveaux aspects sociaux et écologiques définis dans le cadre de références internationales présentées à travers les principaux standards de RSE. Dans cette perspective, les plus connus et les plus utilisés sont : le SA 8000 dont l'objectif est la réalisation d'une amélioration des conditions de travail et d'assurer aux clients la traçabilité des produits et services de l'entreprise et AA 1000 dont l'objectif est l'amélioration des performances de l'organisation, ainsi que d'établir un processus systématique d'engagement des parties prenantes sur le plan social, éthique et environnemental (Abbes, 2013, pp119-122).

➤ **Les labels**

L'ensemble des labels sont conçus et gérés par des organismes non gouvernementaux, se traduisent par un engagement volontariste sur des valeurs déterminées, ils constituent pour les consommateurs un instrument pertinent pour l'identification des produits sociaux ou écologique dits responsables ; et un excellent moyen de communication interne pour

l'entreprise. Cela est matérialisé par l'apposition d'un logo sur le produit, servant à valoriser sa politique sociale (Rodié, 2007, p63).

2-2-Les axes de la RSE

Selon Igalens et Tahri (2012) la RSE est liée principalement à trois volets. Le premier qui est économiques, relatif à priori à la performance financière, qui se traduit principalement par le degré de contribution de l'entreprise au développement économique de son territoire d'implantation, ainsi que le respect des règles éthique dans le cadre de ses actions commerciales. Le deuxième concerne le volet environnemental qui est lié aux pratiques relatives à la préservation de l'environnement naturel. Enfin le troisième et dernier volet est lié à l'aspect social des actions de l'entreprise, tenant compte de leur impact sur l'ensemble des parties prenante de l'entreprise.

2-2-1-La responsabilité économique

Selon la théorie libérale, la principale finalité de l'entreprise est de participer à la création de la richesse. Cependant, cette vision est remise en cause, l'entreprise doit désormais être solvable vis-à-vis de toutes ses parties prenantes. De ce fait, la responsabilité économique de l'entreprise regroupe un ensemble de mesures visant à améliorer durablement les modes de production et de consommation, à savoir : assurer des biens et services de meilleure qualité et à des prix raisonnables à ses clients, la satisfaction des actionnaires en bénéfices, l'amélioration de l'efficacité et l'optimisation des coûts, la transparence auprès des investisseurs et de la clientèle, soutenir et favoriser les fournisseurs et distributeurs locaux et la signature des partenariats avec des établissements d'enseignement.

2-2-2-La responsabilité sociale

L'axe responsabilité sociale vise essentiellement à favoriser et prendre en charge le bien être des salariés et des consommateurs par le biais des préoccupations suivantes : mettre en œuvre des politiques et initiatives anti-discriminations : genre, handicap, respecter les droits humains, lutter contre l'exclusion, assurer de bonnes conditions de travail, mesure préventives pour pallier les risques professionnels et améliorer le bien-être des salariés : formations, communication, qualité de vie au travail, prévention des risques psychosociaux , bien informer et sensibiliser sur les addictions . Ainsi, des mesures pour concilier vie professionnelle et vie personnelle.

2-2-3-La responsabilité environnementale

Dans la Déclaration de Rio en 1992, le Développement Durable a été défini comme « un développement qui permet aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations futures à satisfaire les leurs » (Fatoux, Seghirate, 2014, p75). À partir de cette définition, nous constatons que l'axe responsabilité environnementale touche une approche de bien-être plus globale visant à prendre conscience des effets de l'activité commerciale de l'entreprise sur son environnement. Cela se traduit donc par les actions suivantes : démarches visant une réduction des émissions de gaz à effet de serre et des améliorations sur le plan énergétique, développement de nouveaux produits écologiques, engagement sur la préservation de la biodiversité et un management environnemental ainsi prévention ou recyclage des déchets.

2-3-Les enjeux des pratiques RSE pour l'entreprise :

Désormais, quelque soit la taille et le secteur d'activité, toutes les entreprises sont concernées par les enjeux de la RSE. Outre l'impact incontestable que cela représente pour la terre, la société humaine et la planète en générale, les enjeux de la RSE sont aujourd'hui inévitables pour le succès, le développement et la pérennité de toute entreprise.

En effet, les consommateurs sont, de plus en plus, conscients des impacts positifs ou négatifs de leurs comportements. Cela les a poussés à réfléchir à de nouvelles manières de consommer afin de collaborer aux enjeux de développement durable. Les préoccupations RSE relatif au respect de l'environnement en matière de lutte contre le réchauffement climatique, gestion des déchets, gestion de l'eau, protection des sols, qualité de l'air, préservation des ressources non renouvelables, respect de la biodiversité, permet une amélioration de son image, de sa réputation et une différenciation par rapport à ses concurrents. Ainsi, une entreprise investie en matière de RSE et qui sait communiquer à propos des mesures qu'elle met en œuvre peut être en mesure de fidéliser sa clientèle et conquérir de nouveaux clients potentiels.

De plus, le diagnostic du fonctionnement de l'entreprise, réalisé après la mise en œuvre des actions RSE relatives : au respect des lois et contribution à la régulation d'intérêt collectif, transparence et information, prise en compte des attentes et préoccupations des parties prenantes permet de détecter les faiblesses et les points forts de l'entreprise pour assurer une bonne gouvernance (sachant que la gouvernance d'entreprise est constituée de l'ensemble, des réglementations, des processus, des lois et des institutions qui influencent d'une manière ou d'une autre l'administration, la directions et le contrôle au sein de l'entreprise. Cela nécessite l'implication d'un ensemble de parties prenantes, notamment la direction ou le conseil d'administration, les actionnaires, mais aussi les salariés, les fournisseurs et les clients).

La prise en compte par l'entreprise des conditions de travail et du bien-être des salariés : sécurité et santé, formation des salariés, dialogue social, création d'emplois, répartition des revenus, principes de anti-discrimination, favorisera leur épanouissement et leur désir de s'y investir plus sérieusement et de participer activement à la réalisation des objectifs et à l'intérêt général de l'entreprise. S'engager dans les pratiques RSE est aussi un bon moyen pour séduire et recruter de nouveaux talents capables de trouver de nouvelles bases d'innovations et un atout de compétitivité et de pérennité de l'entreprise.

Les opportunités de la RSE ne se limitent pas à des préoccupations environnementales mais reposent également sur la réussite et la dynamisation des entreprises en matière de développement des méthodes de production, limitation des pertes et optimisation des coûts. Aussi, elle représente un excellent moyen d'innovation dans le cadre de la recherche d'un avantage concurrentiel (Duong, Demontrond, 2004).

3. Méthodologie et choix du terrain de recherche

Après avoir présenté le cadre théorique et conceptuel de la RSE, nous avons procédé à une enquête exploratoire auprès d'un échantillon d'entreprises algériennes dont l'objectif est d'analyser les pratiques RSE des entreprises algériennes.

3-1-Présentation de terrain de recherche

L'Algérie, à partir de début des années 1990, dans son contexte de transition à l'économie de marché, plusieurs enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont apparus. Cela a bouleversé la configuration du tissu industriel (renonciation de l'Etat à son rôle d'entrepreneur) et redéfinit la question du social dans l'entreprise. Dans ce sens, se pose alors la question de la redéfinition et de l'évolution du nouveau dispositif institutionnel pour

promouvoir un contexte de responsabilité sociale concernant le triptyque « économique-social-environnemental ».

La RSE en Algérie était essentiellement basée sur des actions sociales, l'obligation d'offrir de l'emploi face à la problématique du chômage, la santé, l'éducation et le logement, mais à partir des années 2000, l'accélération des changements climatiques et la dégradation de la diversité biologique ont mis l'Algérie face à de nombreux défis écologiques nécessitant une coordination d'actions au niveau national et régional avec une synergie entre toutes les conventions. Dans ce contexte, l'engagement de l'Etat algérien, se traduit par la consolidation du cadre institutionnel et législatif et le lancement de nombreux programmes en matière d'organisation des relations du travail, le respect des droits de l'Homme, la médecine du travail, la liberté syndicale, les mesures anti-discrimination, l'égalité de rémunération et la protection de l'environnement en matière de promotion des énergies propres, protection des sols et de la biodiversité, ainsi la lutte contre la corruption. Ce qui constitue un cadre pertinent à la mise en place d'une RSE intégrée dans une approche à triple dimensions alliant à la fois préoccupations économiques, sociales et environnementales.

Par ailleurs, l'Algérie a renforcé ses actions dans le domaine écologique, depuis le Sommet de Johannesburg en 2002, par l'adoption d'un Plan National d'Action pour l'Environnement et le développement durable PNAE-DD impliquant la participation de plusieurs acteurs notamment l'ensemble des ministères et des services déconcentrés, les collectivités locales et la société civile visant à atteindre les objectifs suivants :

- L'amélioration de la santé et la qualité de vie de la population ;
- Dynamiser et préserver la productivité du capital naturel;
- L'accroissement de la compétitivité et la minimisation des pertes économiques;
- Le respect de l'environnement régional et global via les actions suivantes :
 - ✓ Renforcement du cadre réglementaire et législatif;
 - ✓ L'amélioration des capacités institutionnelles ;
 - ✓ L'application des instruments financiers et économiques;
- L'appel à des investissements importants dans le domaine de développement durable : lutter contre sa détérioration et les pratiques usuelles qui y contribuent.

Concernant les lois de code du travail, elles s'inscrivent dans le prolongement des textes ratifiés, de la déclaration tripartite de l'Organisation Internationale du Travail. Ce code définit principalement les droits et les conditions de travail des enfants et des femmes et celles relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs. Il avise la représentation du personnel en favorisant le dialogue social au travail, et il régleme l'organisation du conseil de l'apprentissage et de la formation professionnelle (Benzerroug, 2017).

En 2011, l'Algérie a ratifié la norme internationale ISO 26 000, puis en 2014 le référentiel de *reporting* extra-financier GRI dans le cadre de projet RS MENA (responsabilité sociale pour la région Moyen orient-Afrique du Nord) dont le financement est assuré par l'Agence suédoise de coopération et de développement international. Ce projet est soutenu par l'Organisation Internationale de Normalisation ISO et vise à promouvoir l'adoption des pratiques RSE dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, MENA (Dekkar, Guettaf , 2019). En Algérie ce projet est porté et accompagné par l'Institut Algérien de Normalisation IANOR, permettant ainsi l'adhésion volontaire de plusieurs entreprises algériennes (IANOR.DZ).

3-2- Méthodologie de la recherche :

Pour atteindre les objectifs fixés, notre travail débute par une revue de la littérature, qui permet de fixer le cadre conceptuel et théorique de la RSE, ainsi que les modes d'opérationnalisation relatifs à sa mise en place au sein des entreprises. D'où la mise en œuvre de la RSE est l'occasion de définir de nouvelles actions et pratiques et de se poser des questions concernant les opportunités et les enjeux relatifs à l'intégration des pratiques responsables. Afin de compléter et d'enrichir cette première collecte d'information, une enquête exploratoire a été réalisée à l'aide d'un questionnaire centré sur les pratiques des entreprises Algériennes en matière de RSE. Le choix de l'approche exploratoire est motivé par, les caractéristiques des données à analyser d'une part, et la taille limitée de l'échantillon. Les données recueillies et utilisées sont de nature qualitative et le nombre d'entreprises enquêtées est de dix (10) entreprises des différents secteurs d'activités et de différentes tailles.

Les entreprises approchées représentent la population cible. Dans cet article, c'est l'approche d'échantillonnage intentionnelle raisonnée qui a été choisie pour sélectionner les entreprises en fonction des besoins de l'étude.

Le questionnaire d'enquête est structuré autour de trois principaux axes liés à notre objet de recherche, à savoir :

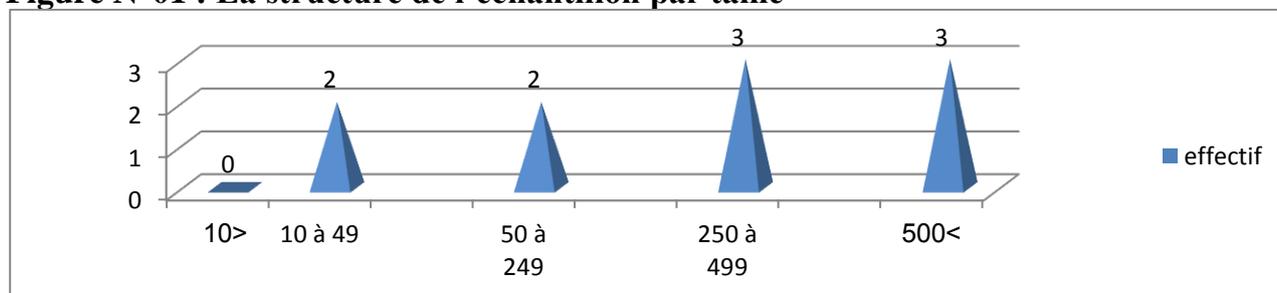
- Le premier axe est consacré au profil des entreprises enquêtées en termes de taille, secteur d'activité et au statut (fonction) des répondants au sein des entreprises enquêtées.
- Le deuxième axe porte sur l'analyse des pratiques de la RSE au sein des entreprises enquêtées : la définition de la RSE au sein de l'entreprise algérienne, l'importance des parties prenantes, le degré de connaissance des outils de la RSE : code de conduite, norme et certification sociale et environnementale, ainsi que les axes RSE. Le troisième et dernier axe aborde la question des enjeux de l'intégration des pratiques RSE dans l'entreprise algérienne.

3-3-Présentation de l'échantillon

3-3-1-La structure de l'échantillon par la taille

Notre enquête offre l'avantage de couvrir non seulement les entreprises de grandes tailles mais aussi les petites et moyennes. En effet, notre échantillon vise à analyser des entreprises différentes en termes d'effectif comme le montre la figure suivante :

Figure N°01 : La structure de l'échantillon par taille



Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

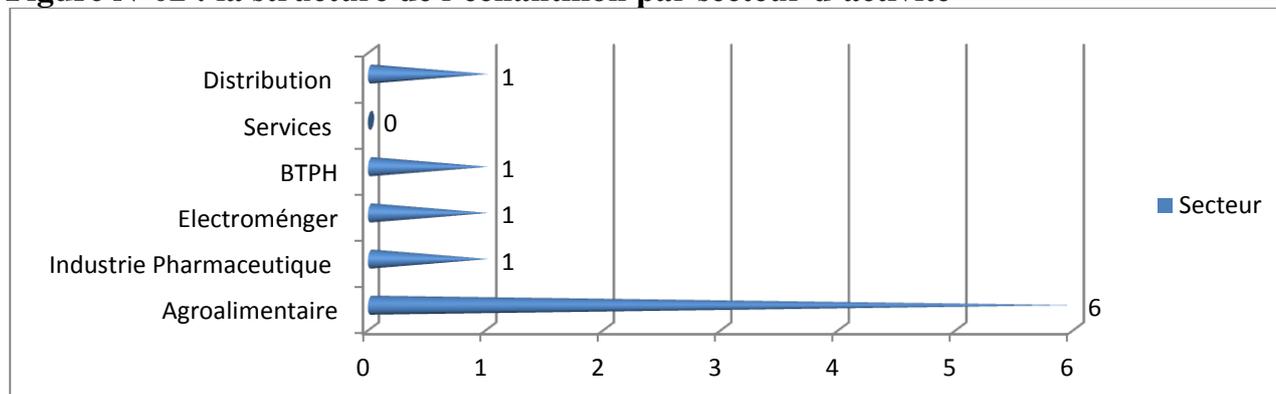
Les travaux sur la mise en place des actions responsables portent généralement sur les grandes entreprises, parce qu'elles ont été les premières concernées par les dispositions réglementaires et parce qu'elles communiquent beaucoup plus que les PME. De ce fait, notre échantillon est composé de trois grandes entreprises (>500) ; trois entreprises de taille

intermédiaire (de 250 à 499), deux entreprises (50à 249) et de deux petites entreprises (10 à 49).

3-3-2-La structure de l'échantillon par secteurs d'activités :

Principalement la structure de notre échantillon est composée des entreprises du secteur de l'agroalimentaire avec un nombre de Six (06) entreprises. Cependant, les secteurs de l'industrie pharmaceutique, de l'électroménager, du BTHB et de la distribution sont représentés chacun par une entreprise.

Figure N°02 : la structure de l'échantillon par secteur d'activité



Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

Les engagements des entreprises de secteur agroalimentaire dans des démarches RSE est nettement supérieur aux engagements des entreprises dans les autres secteurs étudiés. Cela s'explique par le fait que les entreprises de secteur agroalimentaire sont particulièrement concernées par les préoccupations RSE liées principalement aux impacts de leurs activités sur la société. En effet, elles sont fortement interpellées, par les pouvoirs publics et la société civile sur le volet social de la RSE. Elles sont également impliquées dans des actions environnementales et économiques de par leur structuration en grandes entreprises mais aussi en petites entreprises.

3-3-3--La fonction (statut) des répondants :

Les questionnaires ont été administrés aux responsables dont trois (3) sont des cadres dirigeant ; quatre (4) sont des directeurs des ressources humaines et trois (3) sont des responsables marketing.

Tableau N°01 : La fonction (statut) des répondants

Statut du répondant	Cadre dirigeant	Directeur des ressources humaines	Responsables marketing
Nombre	3	4	3

Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

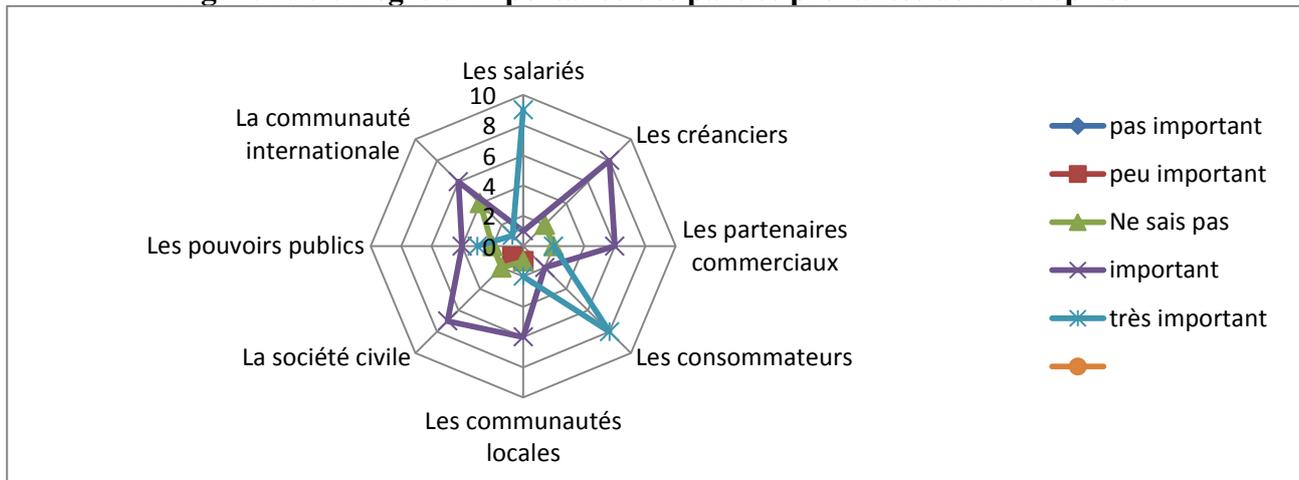
4- Présentation et analyse des résultats de l'enquête

4-1- RSE et parties prenantes des entreprises algériennes enquêtées

L'évolution de l'environnement, ainsi que, ses implications sur l'entreprise a rendu la définition de la notion RSE par l'entreprise algérienne plus complexe et ce, par l'intégration de plus en plus de nouvelles préoccupations environnementales, sociales et économiques. De ce fait, la RSE se présente comme un moyen permettant de répondre aux attentes et

demandes de toutes les parties prenantes de l'entreprise dont le degré d'importance diffère d'une entreprise à une autre comme le montre la figure suivante :

Figure N°3 : Degré d'importance des parties prenantes de l'entreprise



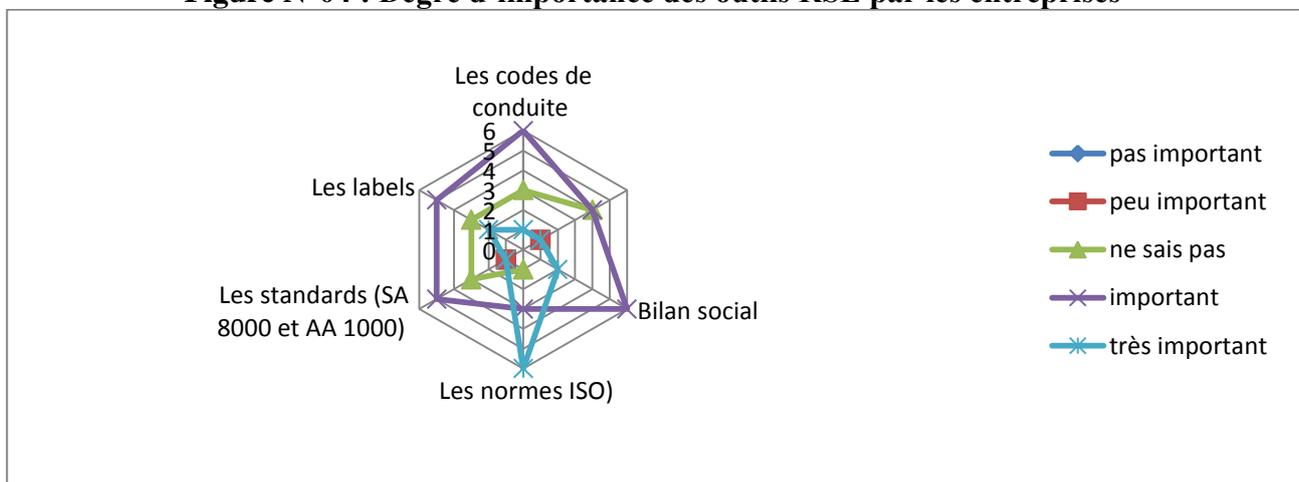
Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

A travers les résultats de notre enquête nous constatons que la totalité des entreprises enquêtées considèrent la responsabilité envers les salariés et les consommateurs très importante. Pour la responsabilité envers les autres parties prenantes, à savoir : les créanciers, les partenaires commerciaux, les communautés locales, celle-ci est considérée comme importante avec un taux de 80%. Concernant les pouvoirs publics et la communauté internationale les résultats montrent que 70% des entreprises enquêtées considèrent la responsabilité envers ces acteurs comme une partie importante. La responsabilité envers la société civile : les associations, les organisations non gouvernementales, est considérée comme importante pour 70% des entreprises enquêtées.

4- 2- Les lignes directives des pratiques RSE de l'entreprise algérienne

L'importance des lignes directrices de la RSE s'explique par la conjonction de l'attitude des entreprises refusant la contrainte et souhaitant avancer d'une manière volontaire sur leurs engagements RSE et la demande de plusieurs parties prenantes qui ont besoin d'éléments d'évaluation ou de jugement ou de comparaison entre les entreprises. Les résultats de notre enquête permettent de constater que les pratiques RSE peuvent mettre l'entreprise face à de nombreuses lignes directrices (voir figure N°04)

Figure N°04 : Degré d'importance des outils RSE par les entreprises



Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

Les outils relatifs à la RSE engagent l'entreprise à exercer ses activités tout en respectant l'environnement et la communauté, l'entreprise algérienne ne fait pas exception d'être concernée par cet engagement. En effet les résultats de notre enquête révèlent que 90% des entreprises enquêtées sont adhérentes aux normes ISO , notamment la norme ISO 26000 liée à la RSE et ISO 14001 relative à l'engagement dans le management environnemental, ISO 9001 dont l'objectif, pour l'entreprise, vise à construire un avantage concurrentiel défendable et durable et les conditions de santé et de sécurité d'un côté ; et améliorer l'environnement et l'éco-efficacité de l'autre, en les considérant comme un outil très important. Sachant que le degré d'adhésion à l'ensemble de ces normes est différent selon le besoin de l'activité de l'entreprise. Les entreprises dont leurs activités ne sont pas polluantes c'est-à-dire ne dégradant pas l'environnement naturel ne sont pas favorables à l'obtention de la certification selon la norme ISO 14001. Cependant, celles dont les activités ont des impacts négatifs (polluantes) trouvent dans cette norme un motivant pour améliorer leur performance sur le plan environnementale.

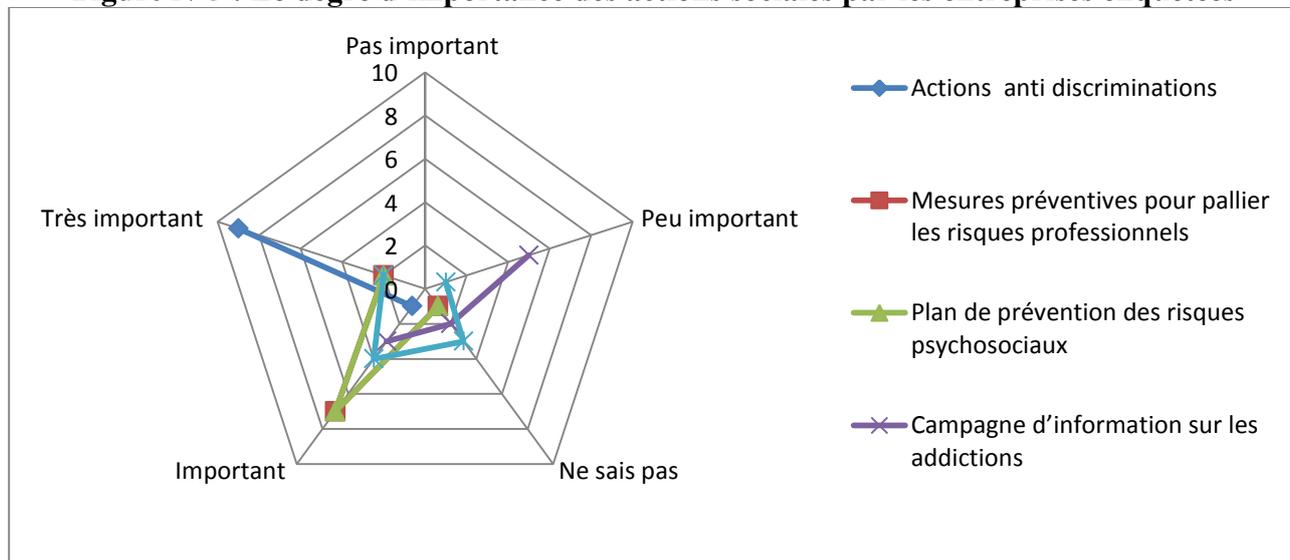
Concernant les labels, par exemple label halal des denrées alimentaires, 60% des entreprises enquêtées (notamment du secteur agroalimentaire) déclarent que cet outil est important sachant que la labellisation est beaucoup plus appliquée pour les produits de terroir pour assurer leur particularité et spécificité. Les codes de conduite et le bilan social sont utilisés à un taux de 70% par les entreprises enquêtées, destinés à être appliqués aux pratiques en matière de travail de leurs fournisseurs et sous-traitants. Les standards en particulier SA 8000 et AA 1000 et les rapports développement durable/ RSE représentent respectivement un taux d'utilisation de 60% et de 50%.

4-3- L'importance des pratiques RSE des entreprises enquêtées

4-3-1- L'importance des actions sociales des entreprises enquêtées

L'ouverture de l'Algérie sur la globalisation a favorisé l'installation et la démocratisation des relations entre l'entreprise et l'ensemble de ses acteurs voir ses parties prenantes. Dès lors, les parties prenantes notamment les salariés n'hésitent pas à faire part de leur mécontentement et l'entreprise algérienne ne cesse d'augmenter des intentions positives, dans le cadre de ses démarche RSE matérialisées par un ensemble actions social dont le degré d'importance diffère d'une entreprise à une autre en fonction de sa taille et de son secteur d'activité , tel qu'il est illustré par la figure ci-après , établie à partir des résultats de notre enquête.

Figure N°5 : Le degré d'importance des actions sociales par les entreprises enquêtées



Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

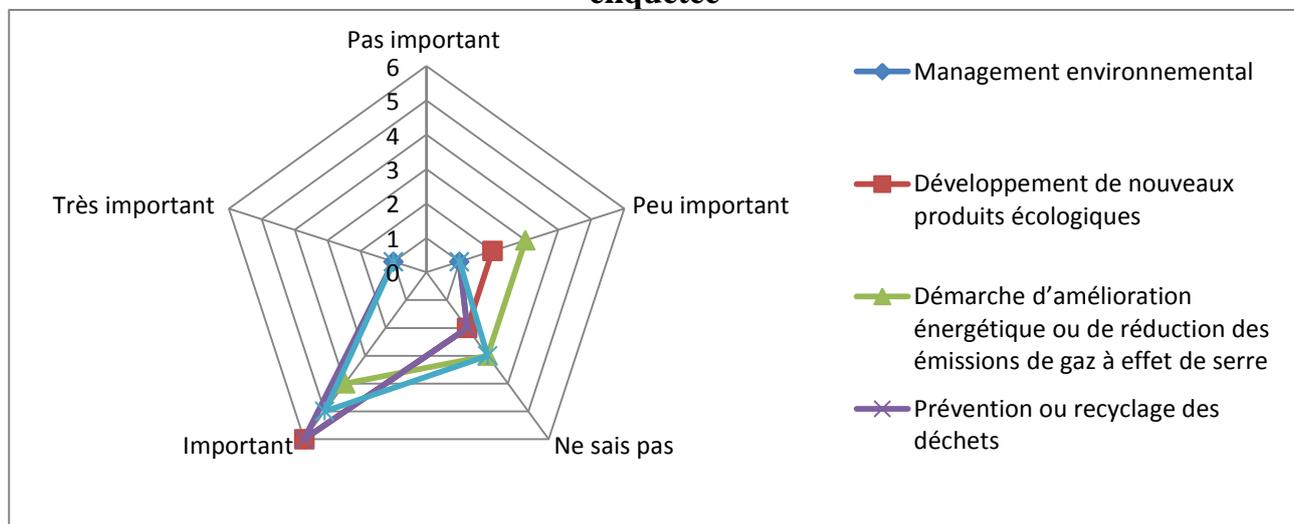
Les résultats de l'enquête nous permettent de constater un éventail d'actions anti-discrimination très étendu, (en fonction de genre, de l'âge, de l'handicap, ...) avec un taux de 100%. Cette large répartition s'explique principalement par un corpus législatif important concernant la lutte contre les discriminations. Quant aux aspects relatifs aux conditions de travail, l'Algérie est membre de l'Organisation Internationale du Travail, dont les directives interdisant l'exploitation des enfants, le licenciement des employés et un respect d'un salaire minimum. De ce fait, les entreprises dans l'obligation d'ouvrir des négociations, en particulier en faveur des personnes avec handicap et de l'égalité homme-femme. Concernant les actions relatives, d'un côté aux mesure préventives pour pallier les risques professionnels et de l'autre au plan de prévention des risques psychosociaux, les résultats montrent que 90% des entreprises considèrent ces actions importantes. Les résultats montrent ainsi 60% entreprises considèrent les mesures pour conciliation entre vie privée et vie professionnelle importantes. Parmi les mesures RSE les moins répandues, avec un taux de 30%, il y a celles en faveur d'une campagne d'information sur les addictions, cela peut se justifier par l'absence dans notre échantillon des entreprises produisant du tabac et des alcools par exemple.

4-3-2- L'importance des actions environnementales

Les enjeux liés à la protection de l'environnement, sont considérables et prennent une importance capitale dans un pays en transition comme l'Algérie. Aujourd'hui, dans le monde, tous les indicateurs environnementaux ont atteint leur seuil d'alerte, notamment du fait de l'existence d'une activité industrielle préoccupante (pollution atmosphérique, production de déchets industriels toxiques ou dangereux). La régression des écosystèmes et la dégradation de l'environnement et ont amené l'Algérie à la normalisation d'un ensemble d'actions en guise de protections de l'environnement, en concrétisant ainsi ses engagements internationaux pris en la matière. Sachant que, les lois relatives au droit algérien de l'environnement, se caractérise par une diversité des règles internes et par une pluralité des sources, s'ajoutant aussi, des normes dérivées des nombreuses conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

L'implication des entreprises dans le développement environnemental est très inégale en Algérie, car les entreprises qui disposent de moyens financiers importants s'investissent de façon intense dans des actions écologiques. Cela est justifié par les résultats de notre enquête qui sont présentés dans la figure suivante :

Figure N° 06 : l'importance des actions environnementales par les entreprises enquêtées



Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

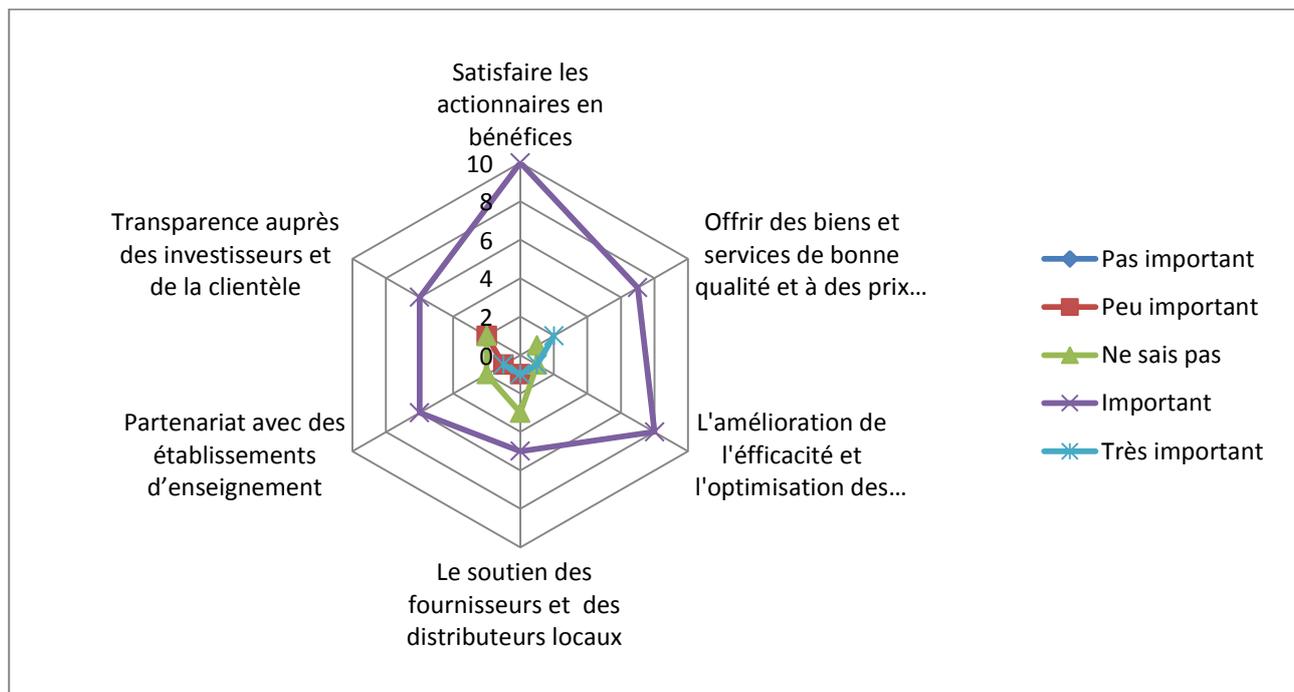
Les préoccupations environnementales sont devenues pour les entreprises algériennes une démarche indispensable et même une exigence qui influence de plus en plus sa performance commerciale. Dans ce contexte, les résultats de notre enquête montrent que 70% des entreprises enquêtées publient de plus en plus des informations concernant leurs politiques générales en matière environnementale et de pollution en adoptant une approche de management de l'environnement accompagnée d'un ensemble de préventions ou recyclage des déchets. Elles reportent aussi le développement de nouveaux produits écologique et la préservation de la biodiversité (60% des entreprises enquêtées affirment qu'elles s'engagent vivement).

Dans l'objectif de faire face au changement climatique et d'assurer une protection et une préservation de l'environnement, les entreprises enquêtées, avec un taux de 40%, engagent des démarches d'amélioration énergétique ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

4-3-3-L'importance des actions économiques des entreprises enquêtées

Les entreprises algériennes sont interpellées par les principes de la RSE dont la mise en place passe nécessairement par l'adoption d'un ensemble d'actions économiques. Les engagements des entreprises ne se limitent pas uniquement à la maximisation des gains des actionnaires ou bien au respect des réglementations et des lois, mais consistent aussi à prendre en considération les besoins de la société en participant à la résolution de ses problèmes. Pour le compte des entreprises enquêtées, l'importance de leurs actions RSE du volet économique est illustrée dans la figure suivante :

Figure N° 07 : Le degré d'importance des pratiques RSE des entreprises algériennes enquêtées sur le plan économique



Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

L'aspect économique de la RSE concerne la solvabilité de l'entreprise vis-à-vis de toutes ses parties prenantes. Elle doit satisfaire ses actionnaires en bénéfices. D'ailleurs, les résultats de notre enquête révèlent que la plupart des entreprises assurent ce rôle envers leurs actionnaires. Dans un souci de garantir leur rentabilité, 90% des entreprises enquêtées déclarent avoir des démarches visant à optimiser les coûts et à améliorer l'efficacité, accompagnés d'un ensemble d'engagements vis-à-vis de leurs employés dont l'objectif est l'amélioration de la productivité. Dans ce sens, une loi a été adoptée en 2007 par le gouvernement algérien, relative au financement de la formation professionnelle continue de leurs collaborateurs. D'ailleurs, les entreprises sont tenues d'y consacrer un montant égal au moins à 1% de la masse salariale annuelle. Pour ce faire, 70% des entreprises enquêtées déclarent avoir des partenariats avec des établissements d'enseignement.

Sachant que la mission principale de toute entreprise est d'assurer des biens et services de meilleure qualité et à des prix raisonnables à ses clients. Cela est confirmé par les résultats de notre enquête qui montrent que l'ensemble des entreprises répondent aux besoins de leurs clients, voir même leur donner des conseils pour les sensibiliser aux effets de leurs choix de produits sur l'environnement et le bien-être.

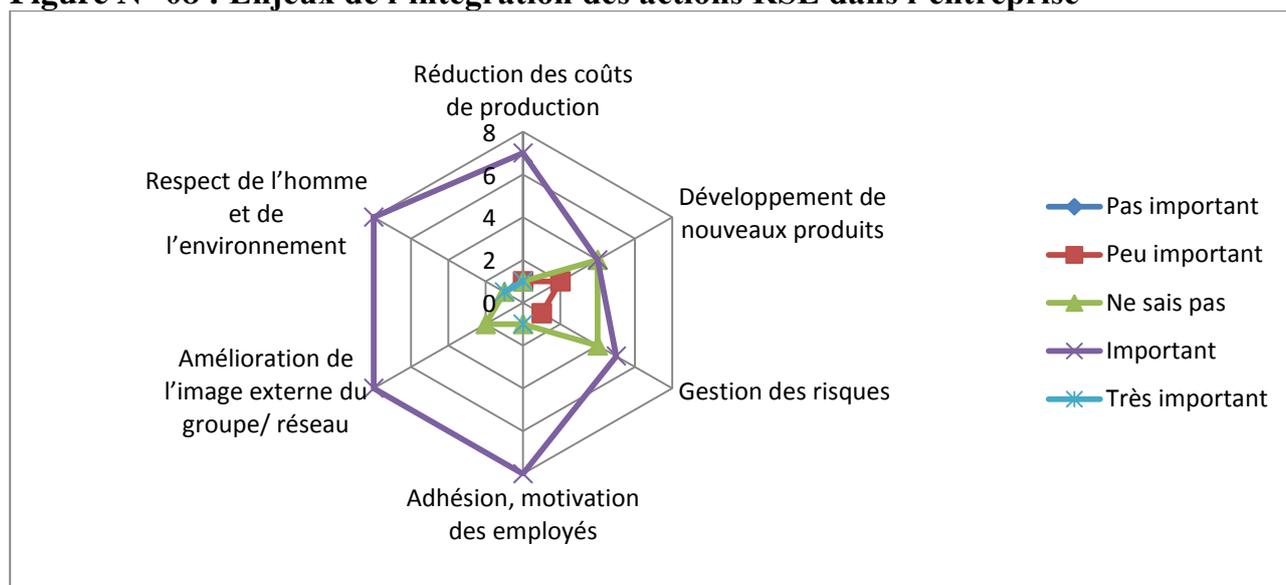
Le fait marquant des pratiques RSE est de porter à la connaissance du public, notamment leurs clientèles, des informations non financières relatives à leurs activités, cela se traduit par l'exigence de transparence auprès des investisseurs et de la clientèle. En effet, 60% des entreprises enquêtées déclarent mettre à la disposition de leurs parties prenantes (clientèle et investisseurs) des informations transparentes.

Dans leurs rôles de contribution au développement local, les entreprises enquêtées engagées dans une démarche RSE, déclarent à 60% avoir fait recours aux fournisseurs et distributeurs locaux dont l'objectif est d'apporter un soutien à leurs développements. Dans ce contexte, il convient de souligner la participation des entreprises aux travaux d'utilité publique locale, à titre d'exemple, le matériel et les moyens des entreprises sont, en cas de nécessité, mis à la disposition de la collectivité lors d'opérations de reboisement, d'ouverture de pistes, de désenclavement ou lors de catastrophes naturelles. Ce qui confirme que la satisfaction des responsabilités économiques est nécessaire à tout développement humain.

4-5- Enjeux de l'intégration des actions RSE dans l'entreprise

Le troisième axe de notre questionnaire est consacré aux enjeux espérés par les entreprises engagées dans une démarche RSE. Les entreprises étaient invitées à sélectionner des actions parmi les six proposés à savoir : gestion des risques, développement de nouveaux produits, réduction des coûts de production, adhésion, motivation des employés, amélioration de l'image externe de l'entreprise et respect de l'homme ou de l'environnement. Les résultats sont présentés dans la figure ci-après.

Figure N° 08 : Enjeux de l'intégration des actions RSE dans l'entreprise



Source : établie par nos soins à partir des données de l'enquête

Les secteurs industriels sont interpellés, plus ce que les autres secteurs, sur leurs engagements et leurs pratiques ainsi leurs stratégies de protection de l'environnement. A travers les résultats de l'enquête, les enjeux liés aux pratiques RSE peuvent apparaître fondamentaux voir obligatoire dans un secteur d'activité tout en ayant moins d'importance dans un autre. Les motifs adhésion à la motivation des employés et le respect de l'homme dont l'objectif est attirer ou séduire les meilleurs éléments, renforcer la motivation de ces derniers et leur adhésion à l'atteinte des objectifs de l'entreprise, de favoriser un climat propice à l'expression des compétences, à la recherche d'une meilleure performance et de l'innovation et de l'environnement sont les plus choisis par les entreprises enquêtées, tous secteurs confondus. L'ensemble des entreprises (90% des entreprises enquêtées) déclarent qu'elles ont incontestablement une conviction prioritairement humaine des pratiques RSE, ou les autres éléments proposés ne sont pas considérés comme prioritaires.

Les autres éléments proposés sont relatif ou bien liés au management de l'entreprise. Les enjeux : amélioration de l'image externe et la réduction des coûts arrivent en deuxième position avec un taux de 80%. Un taux de 50 % des entreprises enquêtées, citent et prend la gestion des risques, le développement de nouveaux produits motive prioritairement seulement quatre (4) entreprises de notre échantillon.

L'analyse des résultats nous permettent de constater que l'ensemble des secteurs d'activité restent concernés par les enjeux de la RSE qui constituent la base d'interrogation des attentes, des préoccupations et des demandes des parties prenantes de l'entreprise.

5. Conclusion :

En Algérie, les pratiques RSE se développent progressivement. L'Etat algérien ambitionne d'instaurer et de développer une culture de responsabilité sociale et environnementale dans le pays. Cela est justifié, par le développement et l'intégration de diverses initiatives publiques, qui ont pour but d'encourager la mise en place et la dynamisation des pratiques et des actions RSE dans les entreprises algériennes.

Concernant les résultats de notre enquête de terrain réalisée par questionnaire auprès d'un échantillon de dix (10) entreprises algériennes, nous pouvons affirmer que :

La RSE dépasse le cadre économique, satisfaction des actionnaires, amélioration de l'efficacité, optimisation des coûts, et réglementaire, regroupe des activités volontaires, qui prennent en compte le système social, 90% des entreprises enquêtées, adoptent des actions sociales relatives aux conditions de travail, actions anti discriminations et des mesures préventives pour pallier les risques professionnels, et environnemental dans son ensemble, 70% des entreprises adoptent un management environnemental et un ensemble de préventions ou recyclage de déchets. Cela nous amène à confirmer la première hypothèse : Dans le cadre des actions RSE des entreprises algériennes, le volet social prime sur le volet environnemental.

L'intégration d'une démarche RSE nécessite l'adhésion à un ensemble d'outils, 80% des entreprises enquêtées adoptent les normes ISO notamment ISO 26000, ISO 14000 et ISO 9001, ce qui confirme la deuxième hypothèse : Le principal outil d'accompagnement en matière d'orientations pratiques de la RSE dans l'entreprise algérienne est le référentiel des différentes normes ISO.

Les principaux enjeux stratégiques des pratiques RSE des entreprises enquêtées sont l'adhésion à la motivation des employés, la satisfaction des clients, la préservation de l'environnement, avec un taux de réponse de 80% quel que soit la taille et le secteur d'activité de l'entreprise. Ces résultats nous permettent de confirmer la troisième hypothèse : L'adhésion à la motivation des employés et le respect de l'homme et de l'environnement constituent les principaux enjeux stratégiques des pratiques RSE de l'entreprise algérienne. Cela nous amène au terme de l'étude à répondre à la problématique posée précédemment en confirmant l'ensemble des hypothèses (H1, H2, H3).

Notre recherche présente certaines limites, à savoir :

- Le faible nombre d'entreprises enquêtées ne nous permet pas de généraliser les résultats obtenus à l'ensemble des entreprises en Algérie.
- Le non accès aux entreprises ainsi à l'information a rendu la tâche plus difficile d'où l'impossibilité de vérifier certains éléments relatifs aux comportements stratégiques en matière des pratiques RSE des entreprises algériennes.

En termes de perspectives futures de recherche, plusieurs axes peuvent être empruntés. Il s'agit de s'interroger sur les conditions permettant la réussite de la démarche RSE et les modalités de son mise en application au sein de l'entreprise algérienne décliné pour chaque secteur d'activité. Une autre piste de recherche serait de se préoccuper des déterminants de la motivation des entreprises algériennes à adopter des pratiques responsables. Ainsi, il serait intéressant de s'interroger sur la perception de la RSE par la partie prenante interne « les employés » dans les entreprises algériennes.

6. Liste Bibliographique:

- Acquier A., Gond J.P « Aux sources de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise: relecture et analyse d'un ouvrage séminal : *Social Responsibilities of the Businessman d'Howard Bowen (1953)* », XIVème Conférence de l'Association internationale de management stratégique (AIMS), 6-7-8 Juin à Angers 2005.
- Adel Golli ,DorraYahioui : « Responsabilité sociale des entreprises : analyse du modèle de Carroll (1991) et application au cas tunisien » in revue management & avenir2009/3(N°23) PP139-152 , N° spéciale : RSE : enjeux apports pour les acteurs.
- Amal Hamhami ; « Analyse des déterminants de la dynamique environnementale des entreprises industrielles : cas de l'Algérie. Les Cahiers du Cread, vol. 33 - n° 123 – 2018
- Benzerroug Ramzi Mourad : « La responsabilité sociale des entreprises : État des lieux et réalité algérienne » in revue académique MAARIF 12^{ème} Année –N 22 juin 2017.
- Dekkar Djenatte, Guettaf Lila : « Les Bénéfices D'ISO 26000 Pour Les Entreprises Algériennes Dans Le Cadre Du Projet –RSMENA- Cas De NCA Rouïba », in Al Bashaer Economic Journal (Vol.4, n°3) 2019.
- François Fatoux, Yasmine Seghirate : « La RSE une démarche hybride pour réinterroger la gouvernance classique de l'entreprise et ses objectifs de développement » in Watch Letter : corporate Social Responsibility in the Mediterranean Agro-Food Sector, N° 29, Juin 2014.
- François Lipineux, Jean-Jacques Rosé, Carol Bonanni, Sarah Hudson : « La RSE la responsabilité sociale des entreprises : théories et pratiques » édition DUNOD 2016.
- Hadj Slimane-Kheroua Hind , Ayad Sidi Mohammed, « La Réalité de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) en Algérie : Cas de NCA ROUIBA » in International Conference on Innovation in Business, Economics & Marketing Research (IBEM'14) Vol.2.
- Hamidi Youcef, Khelfaoui Mouni : « La perception de la RSE chez les dirigeants d'entreprises (PME) algériennes : Quelle forme de RSE implicite ou l'explicite ? » in Colloque international sur le comportement des entreprises économiques face aux enjeux du développement durable et de l'équité sociale, 20 et 21 novembre 2012.
- Ivana Rodié ; « Responsabilité sociale des entreprises –le développement d'un cadre européen » mémoire pour l'obtention du diplôme d'études approfondie en études européennes, Genève avril2007.
- Jacques Igalens : « la responsabilité sociale des entreprises : Défis, Risques et nouvelles pratiques », édition EYROLLES 2012.
- Jean Pasquero : « Éthique des affaires, responsabilité sociale et gouvernance sociétale » in revue Gestion 2007/1 (Vol. 32), pages 112 à 116 Éditeur HEC Montréal.
- Jean-Pascal Gond et Samuel Mercier : « La théorie des parties prenantes » in Encyclopédie des Ressources Humaines, Economica, 2e édition (2006).
- Jean-Pascal Gond, Jacques Igalens : « la responsabilité sociale de l'entreprise » édition Presses universitaires de France 2018.
- Kateb Karim : « La responsabilité sociale dans l'entreprise Algérienne : Cas d'une entreprise utilisant la démarche RSE » ; Thèse en vue de l'obtention du Doctorat en Sciences Économiques Option : Economie Sociale et Développement Economique, université ABOU BEKR BELKAID TLEMCEN2019.

- Kateb Karim, Salem Khalil : « La Pratique de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) en Algérie : Cas de Lafarge de M'Sila », in Annales de l'université de Béchar des Sciences Economiques Vol: 04, N°1 ISSN 2676-1513
- Michel Capron, Françoise Quairel-Lanoizelée « La responsabilité sociale d'entreprise » édition la découverte 2016.
- Moez Ben Yedder, FéridZaddem : «La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), voie de conciliation ou terrain d'affrontements ? » in revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail, vol4, N°01, 2009.
- Mourad Attarça, Thierry jacquot : « la représentation de la Responsabilité Sociale des Entreprises : une confrontation entre les approches théoriques et les visions managériales », in XIV^{ième} Conférence Internationale de Management Stratégique, Anger 2005.
- Nader Abbas : « l'entreprise responsable, de la responsabilité sociétale à la communication environnementale » édition L'Hamattan 2013.
- Pascal Bello : « Stratégie et RSE » édition Dunod 2014.
- PiaImbs, Lovanirina Ramboarison-Lalao : « Opérationnaliser la RSE dans les PME : quelles pratiques de GRH socialement responsables ? Dans Management & Avenir 2013/1 (N° 59), pages 35 à 55.
- Samuel Mercier, Jean –Pascal Gond : « la théorie des partie prenantes » édition Vuibert 2^{ème} édition 2006.